



Bruxelles (Belgique), 25 février 2021 – 07h00 (CET) – information réglementée

**UCB - Résultats financiers 2020 :**

## UCB affiche une croissance soutenue – aujourd'hui et demain

- Le chiffre d'affaires a augmenté pour atteindre 5,3 milliards € (+9 %, +8 % à taux de change constants<sup>1</sup>) ; les produits des ventes nettes sont passés à 5,1 milliards € (+8 %, +7 % à taux de change constants)
- La rentabilité sous-jacente (EBITDA<sup>2</sup> ajust.) s'est élevée à 1,4 milliard € (+1 %, -4 % à taux de change constants), soit 27 % du chiffre d'affaires
- Actualités R&D : le *bimékizumab* a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la FDA et de l'EMA pour le psoriasis ; les délais relatifs au stade final du pipeline sont confirmés, malgré la pandémie
- Perspectives financières 2021 : Chiffre d'affaires attendu de 5,45-5,65 milliards € (EBITDA<sup>2</sup> ajust.) de 27-28 % du chiffre d'affaires, bénéfice de base par action<sup>3</sup> attendu de 5,60-6,10 €
- Perspectives 2025 : chiffre d'affaires d'au moins 6 milliards d'€ et marge EBITDA ajust. entre 30 et 35 % environ

« La résilience et les réalisations de nos employés et partenaires en 2020 nous impressionnent beaucoup. Tous ensemble, nous avons continué à servir les patients, à prendre soin les uns des autres et à unir nos forces pour faire face à l'épidémie de COVID-19 à l'échelle mondiale. 2020 a été une nouvelle fois une année marquée par de bonnes performances dans la mise en œuvre de notre stratégie de valeur pour le patient, ce qui a permis à notre entreprise de connaître une croissance soutenue, y compris à long terme », déclare Jean-Christophe Tellier, le CEO d'UCB. « Pour la première fois, nous partageons notre ambition de croissance pour 2025, malgré l'expiration prochaine de certains brevets. Grâce à notre vaste portefeuille et à notre pipeline prometteur de produits en phase avancée, nous ambitionnons d'occuper une place de leader auprès de certaines populations d'ici 2025, en créant une valeur ajoutée pour les patients, aujourd'hui comme

demain. Par ailleurs, nous avons progressé dans les domaines de durabilité, qui sont déterminants pour notre succès à long terme et pour notre contribution à la société. »

### Résultat financier d'UCB en 2020

€ million	2020 FY	2019 FY	Act	CER <sup>1</sup>
Revenue	5 347	4 913	9%	8%
Net sales	5 052	4 680	8%	7%
Adj. EBITDA <sup>2</sup>	1 441	1 431	1%	-4%
Number of shares (m)	189	187	1%	
Core EPS <sup>3</sup> (€)	5,36	5,20	3%	-2%
Dividend per share (€)	1,27	1,24	2%	

**Le chiffre d'affaires 2020** a atteint 5,3 milliards € (+9 %, +8 % TCC) Les **Produits des ventes nettes** ont augmenté de 8 %, passant à 5,1 milliards € (+7 % à taux de change constants), grâce à la croissance soutenue des produits phares d'UCB.

<sup>1</sup> TCC = taux de change constants

<sup>2</sup> EBITDA ajust. = bénéfice ajusté (récurrent) avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement Conformément aux recommandations de l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) en matière de mesures de performances complémentaires, l'EBITDA récurrent est rebaptisé « EBITDA ajusté ». La méthode de calcul demeure inchangée.

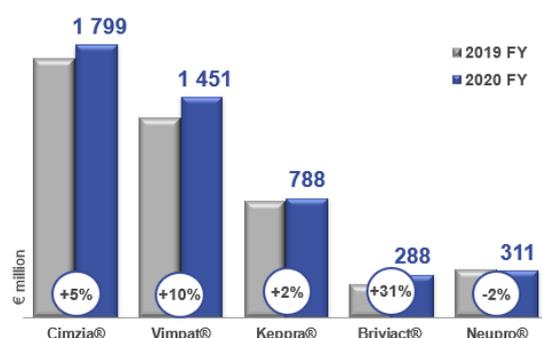
**La rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté<sup>2</sup>)** a atteint 1,4 milliard € (+1 % ; -4 % à taux de change constants) du fait d'investissements en hausse dans l'avenir d'UCB, à savoir le lancement et le développement de produits.

En raison d'autres dépenses, le **bénéfice** est passé à 761 millions € (-7 % , -14 %), dont 732 millions € (-7 % ; -15 % à taux constants) sont attribuables aux actionnaires d'UCB.

**Le bénéfice de base par action<sup>3</sup>** s'est élevé à 5,36 € (contre 5,20 € en 2019).

Le Conseil d'administration d'UCB propose un dividende de 1,27 € par action (brut), +2 %.

## Ventes nettes des produits de base



## Acquisitions et accords

En octobre 2020, UCB a acquis un **nouveau site à Windlesham**, dans le Surrey, destiné à ses activités de soutien à la recherche et au développement de pointe au Royaume-Uni, ainsi qu'à la fabrication et à la commercialisation de médicaments. Cette acquisition témoigne de la volonté d'UCB de continuer à faire du Royaume-Uni l'un de ses trois pôles mondiaux en matière de recherche et développement, avec la Belgique et les États-Unis.

En novembre 2020, UCB a fait l'acquisition de **Handl Therapeutics**, une entreprise transformative en plein essor spécialisée dans la thérapie génique, basée à Louvain (Belgique), et s'est engagé dans une nouvelle collaboration avec Lacerta Therapeutics, une

société de stade clinique opérant également dans la thérapie génique, implantée en Floride (États-Unis). Cette acquisition et cette collaboration vont permettre à UCB d'accélérer ses ambitions dans le domaine de la thérapie génique.

## Approbations réglementaires

**Vimpat® (lacosamide)** - En octobre 2020, le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne du médicament (AEM) a rendu un avis positif sur une prolongation de la licence accordée au médicament antiépileptique Vimpat® en tant que traitement d'appoint pour les crises tonico-cloniques généralisées primaires chez les adultes, les adolescents et les enfants à partir de 4 ans atteints d'épilepsie généralisée idiopathique. Il a été approuvé par l'Union européenne en décembre 2020.

En novembre 2020, la Food and Drug Administration (FDA) américaine a approuvé Vimpat® en tant que traitement d'appoint pour les crises tonico-cloniques généralisées primaires chez les patients âgés de 4 ans, ainsi que Vimpat® en injection pour une utilisation intraveineuse chez les enfants de 4 ans ou plus.

<sup>3</sup> BPA de base = bénéfice de base par action

## Actualités R&D

**Bimekizumab** - En septembre 2020, la Food and Drug Administration (FDA) américaine et l'Agence européenne du médicament (AEM) ont accepté la demande d'autorisation de mise sur le marché du *bimékizumab* pour le traitement des adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère.

En juillet 2020, l'étude de phase 3b BE RADIANT visant à comparer le *bimékizumab* et le Cosentyx® (*secukinumab*) chez des adultes atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère a répondu à l'ensemble des critères d'évaluation principaux et secondaires ordonnés, dont une efficacité nettement supérieure à celle du *secukinumab*.

**Dapirolizumab pegol** : En août 2020, UCB et son partenaire Biogen intégreront les premiers patients au programme de phase 3 portant sur le *dapirolizumab pegol* chez des patients atteints de lupus érythémateux disséminé actif (LED) malgré un traitement standard. Les premiers résultats principaux sont attendus pour le premier semestre 2024.

**Rozanolixizumab** : UCB concentre ses ressources sur de nouvelles populations de patients présentant une neuro-inflammation médiée par des auto-anticorps et dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Ces patients pouvant potentiellement retirer un bénéfice du rozanolixizumab, UCB prépare le

lancement de deux programmes cliniques en 2021, qui viendront s'ajouter aux études de Phase 3 en cours sur la myasthénie grave (gMG) et la thrombocytopénie immune (ITP). Les personnes atteintes de polyneuropathie inflammatoire démyélinisante chronique (PIDC) forment une population de patients hétérogène et complexe, dont seuls 30 % environ possèdent des auto-anticorps détectables. Même si l'étude de Phase 2a menée sur des patients atteints de PIDC va dans le sens d'un lancement d'étude clinique de confirmation, UCB a décidé de donner la priorité aux neuro-inflammations médiées par des auto-anticorps plutôt qu'à la PIDC.

**Bepranemab (UCB0107)** Le lancement d'une étude de Phase 2 portant sur la maladie d'Alzheimer (MA) est prévu pour la mi-2021, suite à l'accord de partenariat avec Roche/Genentech. Elle permettra d'évaluer le potentiel du *bepranemab* dans le cadre d'une tauopathie et d'explorer ensuite les options pour différentes populations atteintes de tauopathie, y compris pour la paralysie supranucléaire progressive (PSP).

Dans le contexte de la pandémie, aucun changement n'a été apporté aux calendriers prévus pour les projets en phase avancée du pipeline.

## Produits des ventes nettes ventilés par produits clés<sup>4</sup>

€ million	2020 FY	2019 FY	Act	CER1
U.S.	1 174	1088	8%	10%
Europe	431	429	0%	1%
International markets	194	194	0%	8%
<b>Total Cimzia®</b>	<b>1 799</b>	<b>1 712</b>	<b>5%</b>	<b>7%</b>

**Cimzia® (certolizumab pegol)** : destiné aux personnes atteintes de maladies auto-immunes et inflammatoires à médiation par le TNF ; ce produit connaît une croissance continue aux États-Unis et des ventes nettes stables en Europe, malgré une progression en volume, ce qui traduit bien le contexte concurrentiel. Les principaux facteurs de croissance ont été représentés par les nouvelles populations de patients atteints de psoriasis et d'arthrite psoriasique.

€ million	2020 FY	2019 FY	Act	CER1
U.S.	1 072	1001	7%	9%
Europe	263	236	12%	12%
International markets	115	86	35%	39%
<b>Total Vimpat®</b>	<b>1 451</b>	<b>1 322</b>	<b>10%</b>	<b>12%</b>

**Vimpat® (lacosamide)** continue de devenir accessible à de plus en plus de personnes souffrant d'épilepsie, avec une forte croissance enregistrée dans toutes les zones géographiques.

€ million	2020 FY	2019 FY	Act	CER1
U.S.	167	189	-12%	-10%
Europe	223	196	14%	14%
International markets	398	385	3%	7%
<b>Total Keppra®</b>	<b>788</b>	<b>770</b>	<b>2%</b>	<b>5%</b>

**Keppra® (levetiracetam)**, pour les patients atteints d'épilepsie, a vu la baisse des génériques aux États-Unis compensée par la reprise locale et ponctuelle des ajustements de rabais en 2019 en Europe et la poursuite de la croissance sur les marchés internationaux, (notamment au Japon, où l'équipe d'UCB a repris la distribution de Keppra® du partenaire Otsuka en octobre 2020).

€ million	2020 FY	2019 FY	Act	CER1
U.S.	220	170	30%	32%
Europe	60	45	33%	33%
International markets	8	6	45%	51%
<b>Total Briviact®</b>	<b>288</b>	<b>221</b>	<b>31%</b>	<b>33%</b>

**Briviact® (brivaracetam)**, destiné aux personnes vivant avec l'épilepsie, connaît une croissance importante dans toutes les zones géographiques où Briviact® est disponible pour les patients. Briviact® a un mode d'action différent de celui de Vimpat® et diffère de celui de Keppra®.

€ million	2020 FY	2019 FY	Act	CER1
U.S.	98	97	1%	3%
Europe	168	170	-1%	-1%
International markets	45	52	-13%	-11%
<b>Total Neupro®</b>	<b>311</b>	<b>319</b>	<b>-2%</b>	<b>-1%</b>

**Neupro® (rotigotine)**, un patch indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson, a été pratiquement stable dans un environnement commercial concurrentiel.

<sup>4</sup>En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

**Nayzilam® (midazolam) Nasal Spray<sup>CIV</sup>**, traitement d'appoint par voie nasale aux États-Unis pour les crises d'épilepsie répétées a été lancé avec succès en décembre 2019 et a atteint un chiffre d'affaires net de 26 millions €.

**Evenity® (romosozumab)** a connu son premier lancement européen en mars 2020, pour le traitement de l'ostéoporose sévère chez les femmes ménopausées à haut risque de fracture, et a enregistré un chiffre d'affaires net de 2 millions €, impacté par la pandémie qui entrave considérablement l'accès à de nouvelles populations de patients. Evenity® est lancé à l'échelle mondiale par Amgen, Astellas et UCB depuis 2019 ; les ventes nettes hors Europe ont été déclarées par Amgen et Astellas.

## Exercice 2020 – Chiffres clés<sup>5</sup>

€ million	Actual		Variance	
	2020	2019	Actual rates	CER <sup>2</sup>
<b>Revenue</b>	<b>5 347</b>	<b>4 913</b>	<b>9%</b>	<b>8%</b>
Net sales	5 052	4 680	8%	7%
Royalty income and fees	96	78	22%	25%
Other revenue	199	155	28%	29%
<b>Gross Profit</b>	<b>3 984</b>	<b>3 645</b>	<b>9%</b>	<b>8%</b>
Marketing and selling expenses	-1 221	-1 108	10%	12%
Research and development expenses	-1 569	-1 272	23%	24%
General and administrative expenses	- 196	- 195	1%	2%
Other operating income/expenses (-)	95	48	98%	100%
<b>Adjusted (recurring) EBIT</b>	<b>1 093</b>	<b>1 118</b>	<b>-2%</b>	<b>-8%</b>
Impairment, restructuring and other income/expenses (-)	- 122	- 50	>100%	>100%
<b>EBIT (operating profit)</b>	<b>971</b>	<b>1 068</b>	<b>-9%</b>	<b>-14%</b>
Net financial expenses	- 93	- 107	-13%	-12%
Share of profit/loss (-) of associates	2	- 1	>-100%	>-100%
<b>Profit before income taxes</b>	<b>880</b>	<b>960</b>	<b>-8%</b>	<b>-14%</b>
Income tax expenses	- 119	- 146	-19%	-16%
<b>Profit from continuing operations</b>	<b>761</b>	<b>814</b>	<b>-7%</b>	<b>-14%</b>
Profit/loss (-) from discontinued operations	0	2	-94%	-94%
<b>Profit</b>	<b>761</b>	<b>817</b>	<b>-7%</b>	<b>-14%</b>
Attributable to UCB shareholders	732	792	-7%	-15%
Attributable to non-controlling interests	29	25	16%	18%
<b>Adjusted (Recurring) EBITDA</b>	<b>1 441</b>	<b>1 431</b>	<b>1%</b>	<b>-4%</b>
Capital expenditure (including intangible assets)	349	294	19%	
Net financial cash / debt (-)	-1 411	12	>100%	
Operating cash flow from continuing operations	1 081	893	21%	
<b>Weighted average number of shares – non diluted (million)</b>	<b>189</b>	<b>187</b>	<b>1%</b>	
<b>EPS (€ per weighted average number of shares – non diluted)</b>	<b>3.87</b>	<b>4.23</b>	<b>-8%</b>	<b>16%</b>
<b>Core EPS (€ per weighted average number of shares – non diluted)</b>	<b>5.36</b>	<b>5.20</b>	<b>3%</b>	<b>-2%</b>

« Le commissaire a attesté, en date du mercredi 24 février 2021, les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le jeudi 31 décembre 2020, sans réserve et sans paragraphe explicatif, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué annuel concordent, à tous égards importants, avec lesdits comptes consolidés dont elles sont extraites. »

<sup>5</sup> En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

**Le chiffre d'affaires** a augmenté en 2020 de 9 % (+8 % à taux de change constants), passant à 5 347 millions €, et les **ventes nettes** ont augmenté de 8 % (+7 % à taux de change constants), passant à 5 052 millions €. Les ventes nettes avant « couverture reclassée en ventes nettes » ont été de 5 052 millions €, enregistrant une hausse de 5 % (+7 % à taux de change constants). Cette croissance est imputable à la bonne tenue du portefeuille de produits d'UCB, malgré la pandémie. Les revenus des redevances et les droits étaient de 96 millions € (plus 22 %) et bénéficiaient d'une redevance unique constatée. Les autres recettes ont augmenté de 28 %, passant à 199 millions €, grâce à l'augmentation de la production contractuelle, des acomptes et des autres paiements provenant des partenaires de R&D.

Le **bénéfice net** a atteint 3 984 millions €, soit une augmentation de 9 % (+8 % à taux de change constants), reflétant une marge brute en légère augmentation par rapport à 2019.

Les **Dépenses d'exploitation** ont augmenté de 2 891 millions € (+14 % ; +16 % à taux de change constants), ce qui s'explique par

- une augmentation de 10 % des frais de marketing et de vente, soit 1 221 millions €, qui s'explique par le lancement de Cimzia® pour le traitement de la spondylarthrite axiale non radiographique active (nr-axSpA) aux États-Unis ainsi qu'au Japon et en Chine, le lancement du Nayzilam® aux États-Unis et celui d'Evenity® en Europe, ainsi qu'aux préparatifs de lancement du *bimékizumab* pour les personnes atteintes de psoriasis, du *zilucoplan* et du *rozanolixizumab* pour le traitement de la myasthénie grave ; elles englobent les dépenses liées à la transformation numérique accélérée dans le contexte de la pandémie, afin d'améliorer les interactions, le ciblage et la commercialisation
- une augmentation de 23 % des dépenses de recherche et développement, soit 1 569 millions € (qui incluent pour la première fois les dépenses de R&D pour les programmes R&D de Ra Pharma, Engage Therapeutics et Handl Therapeutics, récemment rachetés). Les investissements élevés en cours dans le pipeline d'UCB couvrent cinq projets en phase finale et incluent les dépenses liées à la transformation numérique visant à améliorer l'expérience des patients et à accélérer le développement. La diminution modérée des dépenses de R&D due à la pandémie, en raison de la suspension du recrutement au premier semestre 2020, a été compensée par une augmentation des dépenses liées à la sécurité des patients et au recrutement de patients au second semestre. Par conséquent, le taux de R&D a atteint 29 % en 2020, contre 26 % en 2019.
- une hausse de 1 % des frais généraux et administratifs (presque stables donc) de 196 millions € (en raison de la baisse des coûts due à la pandémie de COVID-19) a été compensée par les activités de transformation numérique des entreprises et par la contribution au fonds UCB (5 millions €) en rapport avec la pandémie de COVID-19.

Les autres recettes d'exploitation ont doublé pour atteindre 95 millions € (contre 48 millions € en 2019), grâce à des recettes de 96 millions € liées à la commercialisation d'Evenity® en collaboration avec Amgen, contre 8 millions € de recettes en 2019. Ces recettes ont essentiellement compensé les frais de marketing et de vente d'UCB ainsi que les dépenses de R&D. La part d'UCB dans la contribution totale d'Evenity® a débouché pour la première fois un résultat positif. En 2019, les postes d'exploitation « Autres » ont été impactés par des contributions positives ponctuelles provenant de subventions d'investissement, de gains de cession et de déblocage de provisions.

**La rentabilité opérationnelle sous-jacente ajustée (EBITDA ajust.)<sup>6</sup>** a atteint 1 441 millions € (+1 % ; -4 % à taux de change constants). Cette augmentation est due à la croissance continue des revenus et à l'augmentation des dépenses d'exploitation, qui reflètent les investissements dans le futur d'UCB, notamment dans les lancements de produits et le développement clinique. Le ratio EBITDA ajust. pour 2020 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 27 %, contre 29 % en 2019.

**La dépréciation totale, la restructuration et les autres produits & charges** (anciennement appelés « non récurrents ») ont représenté des dépenses de 122 millions € contre 50 millions € en 2019. En 2020, cela englobe les frais liés aux acquisitions, les frais de restructuration et une augmentation des provisions. En 2019, UCB a renforcé son modèle opérationnel afin de garantir une agilité maximale, pour répondre aux attentes de croissance au cours des années à venir, ce qui a induit des dépenses de restructuration plus élevées.

**Les charges financières nettes** sont passées de 107 millions € en 2019 à 93 millions €, en raison de la baisse des coûts de couverture, de la réduction des intérêts dus au titre de l'obligation remboursée en mars 2020, compensée par des intérêts plus élevés en raison du financement par emprunt de l'acquisition de Ra Pharma.

**L'impôt sur le résultat** a été de 119 millions €, contre 146 millions € en 2019. Le taux d'imposition effectif moyen a été de 13 %, contre 15 % en 2019.

Le **résultat** s'est élevé à 761 millions € (contre 817 millions €), dont 732 millions € (contre 792 millions €) sont attribuables aux actionnaires d'UCB et 29 millions € (contre 25 millions €) aux intérêts minoritaires.

Le **bénéfice de base par action**, qui constitue le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments à ajuster, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles lié aux ventes, a atteint 5,36 € (contre 5,20 €) sur une base moyenne pondérée de 189 millions € d'actions en circulation (+1 %).

**Dividendes** – Le Conseil d'administration d'UCB propose un dividende de 1,27 € par action (brut), +2 %.

**Perspectives 2021** : Pour 2021, UCB prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 5,45 à 5,65 milliards €, grâce à la croissance actuelle des produits de base et à la prise en charge de nouvelles catégories de patients (en fonction de l'évaluation actuelle de la pandémie existante). UCB va encore faire progresser son pipeline de développement en phase finale et préparer les prochains lancements de produits, afin d'offrir de nouvelles solutions potentielles aux patients.

La rentabilité sous-jacente, l'EBITDA ajusté, devrait être comprise entre 27 et 28 % du chiffre d'affaires, ce qui traduit les niveaux élevés d'investissement en R&D, marketing et ventes. Un bénéfice de base par action de l'ordre de 5,60 - 6,10 € est donc attendu d'après une moyenne prévue de 189 millions d'actions en circulation. Les chiffres mentionnés pour les perspectives 2021 sont calculés sur la même base que les chiffres réels concernant 2020.

**Perspectives pour 2025** : Pour la première fois, UCB affiche son ambition de croissance pour 2025, malgré l'expiration prochaine de certains brevets. Grâce à son vaste portefeuille et à notre pipeline

<sup>6</sup> EBITDA ajust. = bénéfice ajusté (récurrent) avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement Conformément aux recommandations de l'AEMF en matière de mesures de performances complémentaires, l'EBITDA récurrent est renommé « EBITDA ajusté ». La méthode de calcul demeure inchangée.

prometteur de produits en phase avancée, UCB ambitionne d'occuper une place de leader auprès de certaines populations d'ici 2025, en créant une valeur ajoutée pour les patients, aujourd'hui comme demain. En 2025, le chiffre d'affaires devrait atteindre au minimum 6 milliards €, et la rentabilité sous-jacente (EBITDA ajust.) devrait atteindre de 30 à 35 % du chiffre d'affaires.

Perspectives 2021 & 2025 : Selon l'évaluation actuelle de la pandémie de COVID-19, UCB reste optimiste quant à la demande fondamentale sous-jacente de ses produits à court terme et aux perspectives de croissance à long terme. UCB va continuer à suivre de près l'évolution de la pandémie COVID-19 et ses conséquences sur le monde de l'entreprise, de manière à évaluer les défis potentiels à relever, tant à court terme qu'à moyen terme.

**Modifications apportées au Conseil :** En octobre 2020, UCB a annoncé au cours de l'Assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2021, que Mme Evelyn du Monceau avait atteint l'âge limite statutaire et quitterait donc la Présidence du Conseil d'Administration d'UCB SA/NV. Et ce après 4 ans passés au titre de présidente et plus de 35 ans comme membre du Conseil d'administration de la société.

Les mandats de M. Albrecht De Graeve, de Mme Viviane Monges et de M. Roch Doliveux expireront lors de l'Assemblée générale annuelle du 29 avril 2021 (AGM 2021). M. Roch Doliveux a informé le Conseil d'administration que, pour des raisons personnelles, il ne se porterait pas candidat à un renouvellement de son mandat et quitterait donc le Conseil d'administration et UCB à la fin de son mandat actuel (c'est-à-dire à l'AGM 2021).

Le Conseil d'administration proposera les nominations suivantes à l'Assemblée générale du 29 avril 2021 :

- Nomination de M. Stefan Oschmann en tant qu'Administrateur indépendant. S'il est élu par l'Assemblée générale 2021, M. Stefan Oschmann deviendra Président du Conseil d'administration, en remplacement de Mme Evelyn du Monceau.
- Nomination de Mme Fiona du Monceau au poste d'administrateur. Si elle est élue par l'AGM 2021, elle deviendra Vice-présidente du Conseil en remplacement de M. Pierre Gurdjian, qui restera au Conseil en tant qu'administrateur indépendant jusqu'à la fin de son mandat. Mme Fiona du Monceau est une représentante de l'Actionnaire de référence et ne répond pas aux critères du Code 2020 de l'administrateur indépendant.
- Nomination de M. Jonathan Peacock en tant qu'administrateur indépendant. M. Jonathan Peacock répond à tous les critères du Code 2020 et du Conseil d'administration pour pouvoir prétendre à la fonction d'administrateur indépendant. S'il est élu par l'AGM 2021, M. Jonathan Peacock deviendra Président du Comité d'audit en remplacement de M. Albrecht De Graeve.
- Renouvellement du mandat de M. Albrecht De Graeve en tant qu'administrateur. M. Albrecht De Graeve ne pourra prétendre à la fonction d'administrateur indépendant que lors de la première année de son renouvellement de mandat de 4 ans (jusqu'à l'Assemblée générale de 2022). S'il est réélu, M. Albrecht De Graeve conservera son statut de membre indépendant du Comité d'audit pendant une année supplémentaire (jusqu'à l'Assemblée générale d'avril 2022). Entre l'Assemblée générale de 2022 et la fin de son mandat (2025), M. Albrecht De Graeve restera membre non indépendant du Conseil d'administration et ne sera plus membre du Comité d'audit.

- Renouvellement du mandat de Mme Viviane Monges en tant que membre indépendant du Conseil. Si son mandat est renouvelé par l'AGM de 2021, Mme Viviane Monges restera membre indépendant du Comité d'audit.
- En janvier 2021, UCB a annoncé la cooptation du professeur Susan Gasser en tant que nouveau membre du Conseil d'administration d'UCB, qui doit être ratifiée lors de la prochaine Assemblée générale d'UCB, le 29 avril 2021. Le professeur Gasser remplace le professeur Alice Dautry, qui a atteint la limite d'âge légale. La cooptation du professeur Susan Gasser a été menée conformément aux règles statutaires d'UCB et de la BCCA. Si elle est approuvée lors de la prochaine assemblée générale, le professeur Gasser sera qualifié de membre indépendant du Conseil d'administration et exercera un mandat de 4 ans. Elle deviendrait alors également membre du Comité scientifique du Conseil.

Le mandat de M. Price Waterhouse Cooper (PwC) prendra fin lors de l'AGM 2021. En application des règles européennes et belges en matière de rotation obligatoire des auditeurs externes, PwC n'est plus rééligible en tant qu'auditeur statutaire externe. Le Conseil d'administration proposera donc, dans le cadre d'un processus de sélection supervisé par le Comité d'audit d'UCB, la recommandation qui en résulte et l'approbation du Comité d'entreprise de l'entreprise, la nomination du cabinet d'audit Mazars Bedrijfsrevisoren - Réviseurs d'Entreprises CVBA/SCRL, en tant que Commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans (durée légale) lors de l'Assemblée générale du 29 avril 2021.

**La durabilité** représente l'approche commerciale d'UCB et est essentielle au succès à long terme, ainsi qu'à la contribution apportée par UCB à la société.

- Dans ce contexte, la société a évolué pour permettre l'accès à ses solutions pour tous les patients qui en ont besoin, et elle a commencé à présenter des rapports sur les performances d'accès.
- En vue de favoriser un environnement de travail positif pour tous les employés, UCB a lancé un nouvel indicateur de santé, de sécurité et de bien-être.
- UCB a poursuivi ses efforts visant à minimiser son impact sur l'environnement et à protéger la santé de notre planète, en se fixant des objectifs environnementaux ambitieux.

2020 a également permis d'établir un cadre de gouvernance de la durabilité, composé du nouveau Comité de gouvernance sur la durabilité interne et d'un Conseil consultatif sur la durabilité externe (qui réunit des experts externes chargés d'apporter un point de vue extérieur sur l'approche d'UCB). Depuis 2020, UCB participe au Pacte mondial des Nations unies (ONU) et s'est donné pour mission de faire du Pacte mondial et de ses principes une composante à part entière de sa stratégie commerciale, de ses activités quotidiennes et de sa culture d'entreprise.

Vous pouvez consulter les rapports financiers de l'exercice fiscal sur le site internet d'UCB :  
<http://www.ucb.com/investors/Download-center>

UCB organise aujourd'hui une téléconférence/diffusion vidéo sur le web en direct à 8h00 (EST)/13h00 (GMT), 14h00 (CET).

Détails disponibles sur <https://www.ucb.com/investors/UCB-financials/Full-year-financial-results>

## Pour de plus amples informations

### Relations avec les investisseurs

Antje Witte,  
 Investor Relations, UCB  
 Tél. : +32,2.559,9414  
[antje.witte@ucb.com](mailto:antje.witte@ucb.com)

Isabelle Ghellynck,  
 Investor Relations, UCB  
 Tél. : +32.2.559.9588  
[isabelle.ghellynck@ucb.com](mailto:isabelle.ghellynck@ucb.com)

### Global Communications

Laurent Schots,  
 Media Relations (Relations avec les médias), UCB  
 Tél. : +32.2.559.9264  
[laurent.schots@ucb.com](mailto:laurent.schots@ucb.com)

Découvrez notre nouvelle application IR sur



**À propos d'UCB** UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. Comptant plus de 7 600 salariés répartis dans environ 40 pays, son chiffre d'affaires s'est élevé à 5,3 milliards EUR en 2020. UCB est cotée en Bourse sur Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB\_news

**Déclarations prospectives** Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes « estime », « prévoit », « devrait », « a l'intention de », « considère », « peut », « fera », « continue », ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats ou des pratiques juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques (connus ou inconnus), incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats, performances ou réalisations réels d'UCB ou du secteur et ceux contenus de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : la propagation et l'impact globaux de la COVID-19, l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables ou dans les délais impartis, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication ; les violations (potentielles ou réelles) de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, la concurrence d'autres produits, y compris les biosimilaires, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats seront découverts ou

identifiés dans le pipeline, que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. La transition du concept au produit commercial est incertaine ; les résultats précliniques ne garantissent pas la sécurité et l'efficacité des produits candidats chez l'homme. Jusqu'à présent, la complexité du corps humain est impossible à reproduire dans des modèles informatiques, des systèmes de culture cellulaire ou des modèles expérimentaux animaliers. Les délais d'achèvement des essais cliniques et d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits ont connu des évolutions dans le passé et UCB anticipe une imprévisibilité similaire pour l'avenir. Les produits (ou produits potentiels) qui font l'objet de partenariats, de joint-ventures ou de collaborations en matière de licences peuvent donner lieu à des litiges entre les partenaires ou peuvent se révéler moins sûrs, moins efficaces ou moins fructueux sur le plan commercial que ce qu'UCB aurait pu croire au début du partenariat. Les efforts d'UCB visant à acquérir d'autres produits ou sociétés et à intégrer les opérations des sociétés rachetées peuvent ne pas être aussi fructueux que ce qu'UCB aurait pu croire au moment de l'acquisition. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits et/ou appareils. La découverte de problèmes importants avec un produit similaire à l'un de ceux d'UCB touchant une catégorie entière de produits risquerait d'avoir un effet négatif important sur les ventes de toute la catégorie de produits concernée. Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé (et notamment la pression sur les prix, la surveillance politique et publique, les habitudes ou les pratiques des clients et des prescripteurs), par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant les activités et les résultats liés à la tarification et au remboursement des produits biopharmaceutiques. Enfin, une panne, une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des informations risquerait de compromettre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes d'UCB.

Compte tenu de ces incertitudes, il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. Il ne peut y avoir aucune garantie quant au fait que les produits expérimentaux ou approuvés décrits dans le présent communiqué de presse soient soumis aux autorités ou obtiennent l'autorisation de mise sur le marché (ou dans le cadre de toute indication ou tout étiquetage supplémentaire) sur un marché donné ou à un moment donné, ni que ces produits connaissent ou puissent continuer à connaître un succès commercial à l'avenir.

UCB transmet ces informations (y compris les déclarations prospectives) uniquement à la date du présent communiqué de presse, et décline expressément toute obligation de mise à jour des informations contenues dans le présent communiqué de presse (soit pour confirmer les résultats réels, soit pour signaler ou répercuter tout changement dans ses déclarations prospectives à cet égard, ou encore tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels reposent ces déclarations), sauf si lesdites déclarations sont requises en application des lois et réglementations en vigueur.

Qui plus est, les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une proposition de vente ni une demande d'achat de titres, et, si pareille offre de vente ou pareille demande d'achat de titres existait, sur quelque territoire que ce soit, cette proposition de vente ou demande d'achat de titres serait considérée comme illégale en l'absence de tout enregistrement ou qualification en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières en vigueur dans le territoire concerné.